

<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY</b>
--

**Séance du 14 février 2013**

Date de convocation: le 08 février 2013

L'an deux mille treize, le quatorze février à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Nombre de membres présents : 12**

**Etaient Présents :**

Daniel LELAIT, Charlette ROUSSEL, Danielle COROLEUR, Jean-Claude KERVELLA, Fabienne SIONNEAU, Martine BAUDOIN, Nicole BOURGOIN, Christophe DESCHAMPS, Jacques DUFOURNIER, Rémi JAVOY, Micheline LINGER, Marie-Edith MERCIER,

**Etait Absent :**

Olivier BOIS, Eric MAINARDI.

**Pouvoirs :**

Nathalie RIETH donne pouvoir à Fabienne SIONNEAU.

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 30 janvier 2013,
- Réflexion sur les rythmes scolaires, date de mise en application,
- Points sur les commissions,
- Aménagement des abords de la Mairie,
- Logements sociaux,
- Questions diverses.

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 janvier dernier.

**Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

## **REFLEXION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des modifications des rythmes scolaires à l'école maternelle et primaire.

En effet, le décret concernant l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires est publié.

Il prévoit la mise en place d'une semaine scolaire de vingt-quatre heures d'enseignement réparties sur neuf demi-journées. Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi ou samedi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée. La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à une heure trente.

L'organisation de la semaine de chaque école est décidée par le directeur ou la directrice académique agissant par délégation du recteur, après avis du maire.

Est également prévue la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires en groupes restreints pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages et une aide au travail personnel. Un projet éducatif territorial sera élaboré à l'initiative de la collectivité en lien avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation et peut se fonder sur l'expérience déjà développée dans le cadre des activités périscolaires.

L'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires est arrêtée par l'inspectrice de l'Education nationale de la circonscription.

Le maire peut, au plus tard le 31 mars 2013, demander au directeur académique le report de l'application du présent décret à la rentrée 2014.

Monsieur le maire précise qu'un questionnaire élaboré par les enseignantes et les parents d'élèves a été distribué aux parents, afin de connaître leur position et attentes concernant la réforme. La synthèse sera envoyée aux conseillers, à la directrice de l'école, aux parents délégués ainsi qu'à la DDEN.

Une réunion avec les maires du canton et l'inspectrice académique est également prévue le 4 mars 2013 pour avancer sur le projet, évaluer les besoins et les difficultés des communes (locaux, recrutement du personnel...) et des parents (mode de garde à envisager).

Monsieur le Maire précise qu'il faudra définir lors du prochain conseil municipal, si la commune est en mesure ou non d'appliquer la réforme dès la rentrée 2013 et après une synthèse du questionnaire, déterminer le jour de classe à instaurer.

## **LES COMMISSIONS**

### **TRAVAUX :**

#### ***ABORDS DE LA MAIRIE :***

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe à l'urbanisme informe le Conseil Municipal que les travaux des abords de la mairie devraient commencer le 18 février.

Un mot a été distribué dans les cahiers des parents d'élèves prévenant de la gêne occasionnée et avertissant que l'entrée principale s'effectuera pendant la durée des travaux, soit environ deux mois, par l'autre portail.

### **LOGEMENTS SOCIAUX :**

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal que Madame PENON représentante de LOGEMLOIRET accompagnée de Madame CERRAJERO, chargée de clientèle sont venus le 8 février pour nous présenter le déroulement et la procédure à suivre pour l'attribution des logements sociaux mi mai.

Madame Danielle COROLEUR, précise que le logement de type F4 est à notre disposition, (trois dossiers seront présentés à la commission).

Monsieur le Maire avise le Conseil Municipal des différentes dates pour l'attribution des logements sociaux.

4 Mars 11h00 Visite des logements (Mairie et personnes de LOGEMLOIRET)

6 Mars Commission d'attribution

27 Mars Visite avec les personnes retenues à la commission

13 Mai Reception technique du chantier

16 Mai Etat des Lieux

21 Mai emménagement des locataires

### **FINANCES :**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe aux finances, communique aux membres du Conseil Municipal des dates à retenir pour les prochaines commissions :

- 28 février – Commission des listes Electorales – 19h00

- 14 mars – Commission des taxes locales – 20h30

- 15 mars – Commission finances – 19h00

- 27 mars – Commission finances avec la présence de Madame Sonia CORMONS, trésorière de Meung Sur Loire – 19h00

### **VOIRIE :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la voirie, informe le Conseil Municipal sur les travaux d'entretien envisagés pour l'année 2013 qui portent à la remise en état de la rue de la Maison Neuve. Par ailleurs, la commission a également proposée l'aménagement d'un parking sur le terrain communal situé rue de Roland à Mézières-Lez-Cléry.

Enfin pour justifier la dépense des sommes versées aux communes au titre des « amendes de police », il serait judicieux d'installer un miroir, afin de sécuriser le carrefour avec la D215 à Nuisance.

Monsieur Jean-Claude KERVELLA tient à préciser aux membres du Conseil Municipal que la situation avec la Communauté de Commune du Val d'Ardoux (CCVA) est ambiguë, quant à l'entretien des routes communautaires traversant la commune de Mézières-Lez-Cléry.

Actuellement c'est la commune qui entretient et répare les dégradations comme par exemple les « Nids de poule ».

Monsieur Jean-Claude KERVELLA regrette que le sujet n'ait jamais été évoqué lors des commissions voirie de la CCVA.

Un courrier a été envoyé au Président de la Communauté de Commune pour que cette situation s'éclaircisse le plus rapidement possible.

Suite à une réunion avec le Conseil Général, tous les projets de travaux concernant la route Départementale 215 sont repoussés en 2015.

URBANISME :

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe à l'urbanisme, informe le Conseil Municipal que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 la réglementation thermique (RT 2012) est applicable aux bâtiments neufs à usage d'habitation faisant l'objet d'un dépôt de permis de construire.

Des attestations de prise en compte de la RT 2012 sont à établir au moment du dépôt et à l'achèvement des travaux.

CCAS :

Madame Fabienne SIONNEAU, adjointe aux affaires sociales, fait part aux membres du Conseil Municipal que les invitations pour le repas des aînés du 10 mars 2013 sont envoyées.

Les membres du CCAS doivent se réunir lundi 18 février à 19h00 pour planifier l'organisation de cette manifestation.

CCVA :

Madame Danielle COROLEUR, membre de la commission extra communale du four à pain, informe le Conseil Municipal que suite à la mise en sommeil du comité des fêtes de Mézières-Lez-Cléry, la Communauté de Commune du Val d'Ardoux, dans le cadre de la « Caravane insolite » cherche des volontaires pour reprendre la saison culturelle.

Madame Danielle COROLEUR, propose au Conseil Municipal que la commission extra communale du four à pain prenne le relais.

Le Conseil Municipal approuve cette suggestion.

ENVIRONNEMENT :

Madame Danielle COROLEUR, adjointe à l'environnement, informe le Conseil Municipal que seulement deux nichoirs ont pu être posés, car le matériel pour les fixer n'était pas assez solide et il a fallu les teinter avec de l'huile de lin avant de les installer définitivement.

Fin de la séance à 22h00.

Date du prochain conseil municipal : ***Le 7 mars 2013***

Daniel LELAIT	Charlette ROUSSEL	Jean-Claude KERVELLA
Danielle COROLEUR	Fabienne SIONNEAU	Martine BAUDOIN
Nicole BOURGOIN	Christophe DESCHAMPS	Jacques DUFOURNIER
Rémi JAVOY	Micheline LINGER	Marie-Edith MERCIER